

La diversité de la population active du secteur des arts du Canada

Une analyse des données du recensement de 2001



<http://www.hillstrategies.com>
info@hillstrategies.com

Regards statistiques sur les arts, vol. 3, n° 3
© Hill Stratégies Recherche Inc., février 2005
ISBN 0-9735577-7-x; Regards statistiques ISSN 1713-3564

*Rapport financé par le Conseil des Arts du Canada,
le ministère du Patrimoine canadien
et le Conseil des arts de l'Ontario*



Canada Council
for the Arts

Conseil des Arts
du Canada



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien



ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

LA DIVERSITÉ DE LA POPULATION ACTIVE DU SECTEUR DES ARTS DU CANADA

Une analyse des données du recensement de 2001

Ce rapport analyse des données du recensement de 2001 se rapportant aux minorités visibles, aux Autochtones et aux immigrants dans la population active du secteur des arts au Canada. Cette étude vient compléter les rapports récents *Profil statistique des artistes au Canada* et *Les artistes par province, territoire et région métropolitaine du Canada* de la série *Regards statistiques sur les arts*. Le profil pancanadien des artistes a notamment permis d'établir les faits suivants :

- Il y avait 131 000 artistes au Canada qui ont passé plus de temps à exercer leur art que toute autre profession en mai 2001.
- Entre 1991 et 2001, le nombre d'artistes a augmenté de 29 %, soit presque trois fois plus que le taux de croissance de la population active totale (10 %).
- Avec un revenu moyen de 23 500 \$, les artistes arrivent dans le quart inférieur des groupes professionnels. L'écart entre le revenu moyen des artistes et celui de la population active totale est de 26 %.

Le présent rapport fait les constatations suivantes :

- Il y avait 11 700 artistes de minorités visibles au Canada qui ont passé plus de temps à exercer leur art que toute autre profession en mai 2001. Il y avait 74 % plus d'artistes de minorités visibles en 2001 qu'en 1991. Le revenu moyen des artistes de minorités visibles était de 20 800 \$, soit 11 % de moins que les autres artistes, qui ont déjà un revenu relativement inférieur à celui des autres personnes actives.
- On dénombre 3 100 artistes autochtones en 2001. Le revenu moyen des artistes autochtones n'était que de 16 900 \$, soit 28 % de moins que les autres artistes.
- Il y avait 26 400 artistes immigrants au Canada en 2001, une augmentation de 31 % par rapport à 1991. Le revenu moyen des artistes immigrants était de 23 200 \$, à peine inférieur au revenu moyen de tous les artistes (23 500 \$).

Le dictionnaire du recensement de 2001 définit les minorités visibles, les Autochtones et les populations immigrantes de la façon suivante :

Minorités visibles : Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population de minorités visibles est établie à l'aide d'une question au recensement concernant l'origine ethnique et la race de la personne recensée, comportant les possibilités de réponse suivantes classées comme minorités visibles : Chinois, Asiatique du Sud, Noir, Philippin, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Arabe, Asiatique occidentale, Japonais, Coréen, résidents des îles du Pacifique. D'autres réponses pouvaient être indiquées dans l'espace réservé à cette fin.

Autochtones : Désigne les personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit (Esquimau) et/ou celles ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit tel que défini par la *Loi*

sur les Indiens du Canada et/ou les personnes ayant déclaré appartenir à une bande indienne ou à une première nation.

Immigrants : Personnes qui sont ou qui ont déjà été immigrants reçus. Les immigrants reçus sont des personnes qui ont reçu des autorités de l'immigration le droit de résider au Canada en permanence; certaines d'entre elles résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivées depuis peu.¹

Cette étude est basée en grande partie sur une demande spéciale de données des recensements de 1991 et de 2001 adressée par le Conseil des Arts du Canada à Statistique Canada.² Le recensement recueille des données sur la profession à laquelle le répondant a consacré le plus d'heures entre le 6 et le 12 mai 2001. L'analyse porte sur neuf professions artistiques :

- acteurs;
- artisans;
- chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs;
- danseurs;
- musiciens et chanteurs;
- autres artistes du spectacle;
- peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques;
- producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé; et
- auteurs, rédacteurs et écrivains.

Les catégories professionnelles ne correspondent pas parfaitement à la réalité des artistes, mais elles constituent une approximation raisonnable de la population active du secteur des arts. Chaque groupe professionnel comprend les artistes avec un emploi et les artistes autonomes.

En général, les évaluations du recensement peuvent sous-estimer le nombre réel d'artistes parce que beaucoup d'artistes ont plusieurs emplois et parce que le recensement a eu lieu en mai. L'annexe de ce rapport présente une explication plus détaillée de la méthodologie de l'étude ainsi qu'une description des neuf professions artistiques.

La première section du rapport examine les données sur les artistes de minorités visibles au Canada, dont un examen du nombre d'artistes, leur évolution entre 1991 et 2001 et le revenu moyen des artistes. La deuxième section propose une analyse semblable pour les artistes autochtones au Canada. La troisième section analyse les statistiques sur les artistes immigrants au Canada. Enfin, la dernière section rappelle certaines des principales constatations du rapport.

¹ Les définitions proviennent du dictionnaire du recensement disponible en ligne à http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Reference/dict/poptoc_f.htm.

² Nous désirons remercier le Conseil des Arts du Canada de nous avoir fourni les données provenant de leur demande spéciale.

Section 1 : Les artistes de minorités visibles

Nombre d'artistes

L'effectif de la population active du secteur des arts au Canada s'établissait à 130 700 artistes en 2001. Les minorités visibles, que le recensement définit comme les personnes qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche et qui ne sont pas d'origine autochtone, comptaient 11 700 artistes en 2001, soit 8,9 % du nombre total d'artistes. Le tableau 1 indique que ce pourcentage est inférieur au pourcentage de personnes de minorités visibles dans l'ensemble de la population active (12,5 %).

Le tableau 1 démontre également que les 11 700 artistes de minorités visibles ne représentent que 0,6 % des deux millions de travailleurs et travailleuses de minorités visibles au Canada. La concentration d'artistes de minorités visibles dans la population active de minorités visibles est légèrement inférieure à celle de l'ensemble des artistes de la population active (0,8 %).

Tableau 1 : Minorités visibles parmi les artistes et la population active totale du Canada, 2001			
	Artistes	Population active totale	Artistes en tant que pourcentage de la population active
Minorités visibles	11 650	2 043 825	0,6 %
Total	130 700	16 415 785	0,8 %
Minorités visibles en tant que pourcentage du total	8,9 %	12,5 %	
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>			

Les minorités visibles les plus présentes dans la population active du secteur des arts sont les artistes chinois (3 800), les artistes noirs (2 300) et les artistes du sud-est asiatique (1 300).

Entre 1991 et 2001, le nombre d'artistes de minorités visibles est passé de 6 700 à 11 700, soit un taux de croissance de 74 %. Le tableau 2 indique que cette croissance de 74 % est supérieure à celle de l'ensemble de la population active de minorités visibles (55 %) et est beaucoup plus élevée que celle de la population active totale du secteur des arts (29 %) et de l'ensemble de la population active canadienne (10 %).

Tableau 2 : Évolution du nombre de travailleurs et travailleuses dans diverses populations actives canadiennes, 1991 à 2001				
	1991	2001	Changement (nombre)	Changement (en %)
Artistes de minorités visibles	6 685	11 650	4 965	74 %
Tous les artistes	101 605	130 700	29 095	29 %
Population active totale de minorités visibles	1 315 200	2 043 825	728 625	55 %
Population active totale	14 905 395	16 415 785	1 510 390	10 %
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>				

Professions des artistes

Les professions dénombrant le plus d'artistes de minorités visibles comprennent les musiciens et chanteurs (3 100); les artisans (1 800); les producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé (1 500); les auteurs, rédacteurs et écrivains (1 400); les acteurs (1 300); et les peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques (1 200).

Le pourcentage d'artistes de minorités visibles au sein des professions est le plus élevé parmi les acteurs (12 % de l'ensemble des acteurs), les musiciens et chanteurs (10 %), les autres artistes du spectacle (9,8 %), les danseurs (9,8 %) et les artisans (9,0 %). Les minorités visibles sont moins présentes parmi les auteurs, rédacteurs et écrivains (6,8 %), les peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques (7,7 %) et les producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé (7,9 %).

Le tableau 3 indique qu'entre 1991 et 2001, le nombre d'artistes de minorités visibles a plus que doublé dans trois groupes professionnels : les acteurs; les danseurs; et les producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé. Tous les autres groupes professionnels artistiques ont également connu des augmentations significatives, à l'exception des artisans (où l'augmentation n'est que de 1 %) et les chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs (où les données ne sont pas fiables).³ Dans chacune des huit professions artistiques pour lesquelles les données sont fiables, le changement en pourcentage d'artistes de minorités visibles était supérieur à celui de tous les artistes.

Profession	Artistes de minorités visibles				Tous les artistes
	1991	2001	Changement (nombre)	Changement (en %)	Changement (en %)
Acteurs	435	1 290	855	197 %	107 %
Artisans	1 750	1 760	10	1 %	-10 %
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	s.o. (<250)	s.o. (<250)	s.o.	s.o.	22 %
Danseurs	280	675	395	141 %	64 %
Musiciens et chanteurs	1 725	3 145	1 420	82 %	18 %
Autres artistes du spectacle	255	450	195	76 %	39 %
Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques	645	1 180	535	83 %	39 %
Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	710	1 525	815	115 %	50 %
Auteurs, rédacteurs et écrivains	765	1 435	670	88 %	39 %
Total	6 685	11 650	4 965	74 %	29 %

Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001

³ Il n'y a pas de données pour les chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs de minorités visibles, la fiabilité des statistiques à leur sujet étant douteuse suite au faible nombre recensé (soit moins de 250 artistes).

Artistes par province et région métropolitaine de recensement

En 2001, l'Ontario était la province de résidence de la moitié des artistes de minorités visibles du Canada (5 600 artistes ou 49 % du total canadien). Les artistes de minorités visibles constituaient 11 % de la population active du secteur des arts de cette province, soit la deuxième plus forte concentration après la Colombie-Britannique.

La Colombie-Britannique renferme plus d'un quart des artistes de minorités visibles du Canada (3 200 artistes ou 27 % du total canadien). Cette province est celle ayant la plus forte concentration d'artistes de minorités visibles dans sa population active du secteur des arts (13 % de tous les artistes de la Colombie-Britannique).

Le Québec se situe au troisième rang quant au nombre d'artistes de minorités visibles (1 500 artistes ou 12 % du total canadien), mais ces derniers constituent un pourcentage beaucoup moins élevé de la population active du secteur des arts de cette province (5 % de tous les artistes québécois).

Les autres 12 % d'artistes de minorités visibles sont répartis entre les sept autres provinces et les trois territoires, comme l'indique le tableau 4.

La vaste majorité (90 %) des artistes de minorités visibles habitent dans les 27 régions métropolitaines de recensement (RMR).⁴ Les trois plus grandes RMR du Canada renferment trois quarts de tous les artistes de minorités visibles. C'est à Toronto que l'on en trouve le plus (4 600 ou 39 % du total canadien). Les artistes de minorités visibles forment 16 % de la population active artistique de la RMR de Toronto, soit légèrement moins qu'à Vancouver.

La RMR de Vancouver arrive en deuxième place quant au nombre d'artistes de minorités visibles (2 800 artistes ou 24 % du total canadien). Par contre, la RMR de Vancouver compte la plus forte concentration d'artistes de minorités visibles en tant que pourcentage de sa population active totale dans le secteur des arts (19 % de tous les artistes de Vancouver).

On dénombre 1 300 artistes de minorités visibles dans la RMR de Montréal, soit 11 % de tous les artistes de minorités visibles au Canada et 7 % de tous les artistes de Montréal.

Le tableau 4 présente le nombre d'artistes de minorités visibles et de tous les artistes dans diverses régions du Canada. Aucun chiffre n'est donné pour les régions ayant un nombre insuffisant d'artistes pour produire des statistiques fiables (c'est-à-dire, les régions ayant moins de 250 artistes de minorités visibles).

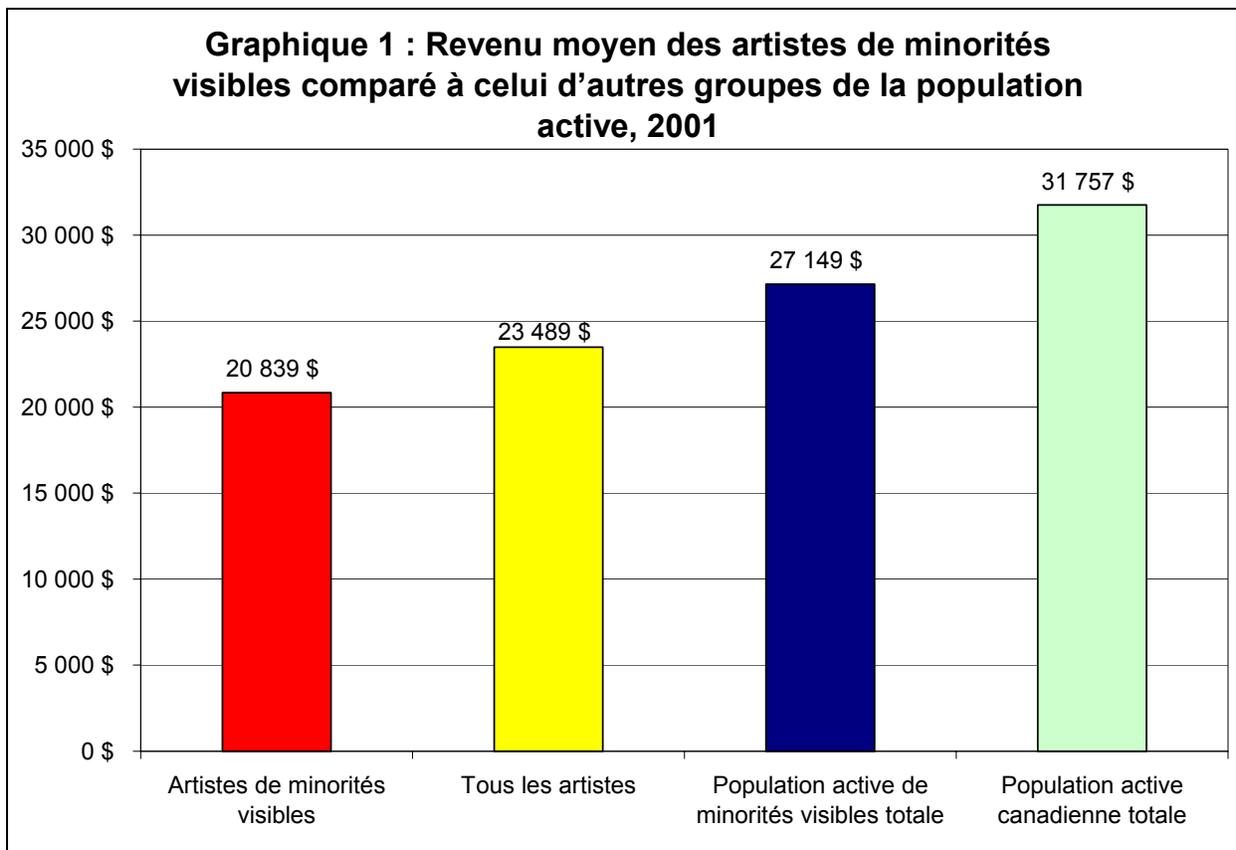
⁴ Une région métropolitaine de recensement (RMR) se compose d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes à un grand centre urbain. Le centre urbain doit compter au moins 100 000 personnes.

Tableau 4 : Artistes de minorités visibles dans diverses régions du Canada, 2001			
Région	Artistes de minorités visibles	Tous les artistes	Artistes de minorités visibles en tant que % de tous les artistes
Colombie-Britannique	3 160	24 080	13,1 %
Alberta	895	11 655	7,7 %
Saskatchewan	s.o. (<250)	2 970	s.o.
Manitoba	250	3 980	6,3 %
Ontario	5 645	52 485	10,8 %
Québec	1 450	27 605	5,3 %
Provinces de l'Atlantique	s.o. (<250)	7 215	s.o.
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	s.o. (<250)	665	s.o.
Toutes les 27 régions métropolitaines de recensement	10 440	101 075	10,3 %
Vancouver	2 830	15 130	18,7 %
Toronto	4 575	28 865	15,8 %
Montréal	1 300	18 280	7,1 %
Régions autres que RMR	1 210	29 625	4,1 %
Canada	11 650	130 700	8,9 %
<i>Une région métropolitaine de recensement se compose d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes à un grand centre urbain. Le centre urbain doit compter au moins 100 000 personnes.</i>			
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>			

Revenu moyen

En 2001, le revenu moyen des artistes de minorités visibles était de 20 800 \$. Il y a donc un écart de revenu de 11 % entre les artistes de minorités visibles et la population active totale du secteur des arts (où le revenu moyen est de 23 500 \$).⁵ Cet écart s'élargit lorsqu'on compare les artistes de minorités visibles à l'ensemble de la population active de minorités visibles. Les artistes de minorités visibles gagnent 23 % de moins que l'ensemble des personnes actives de minorités visibles (27 100 \$). Le revenu moyen des artistes de minorités visibles est inférieur de 34 % à celui de l'ensemble de la population active canadienne (31 800 \$). Le graphique 1 compare le revenu moyen de ces populations actives en 2001.

⁵ La présence d'un écart de revenu entre les artistes de minorités visibles et les autres artistes signifie que les artistes de minorités visibles sont particulièrement mal rémunérés. Des rapports précédents de la série *Regards statistiques sur les arts* ont démontré que les artistes gagnent en moyenne 26 % de moins que les travailleurs des autres populations actives. Voir *Profil statistique des artistes au Canada*, Hill Stratégies Recherche, septembre 2004.



Le tableau 5 présente l'évolution du revenu moyen de diverses populations actives entre 1991 et 2001. Le revenu moyen des artistes de minorités visibles a augmenté de 24 % au cours de cette période, soit légèrement moins que le revenu moyen de tous les artistes (26 %) et passablement moins que celui de l'ensemble de la population active (31 %). Cette croissance de 24 % du revenu des artistes de minorités visibles est à peine supérieure au taux d'inflation (22 %) au cours de cette période. Les données sur la croissance du revenu moyen n'ont pas été ajustées pour l'inflation.⁶

Entre 1991 et 2001, l'écart de revenu entre les artistes de minorités visibles et les autres artistes s'est légèrement creusé (passant de 9,8 % à 11,3 %). Le tableau 5 indique qu'en 1991, le revenu moyen des artistes de minorités visibles était de 16 800 \$, soit 9,8 % de moins que le revenu moyen de tous les artistes (18 600 \$). En 2001, le revenu moyen des artistes de minorités visibles était de 20 800 \$, alors qu'il était de 23 500 \$ pour l'ensemble des artistes, ce qui représente un écart de 11,3 %.

⁶ Les données sur l'inflation ont été calculées à l'aide de CANSIM II, tableau 326-0002, et des produits n^{os} 62-001-XPB et 62-010-XIB au catalogue, disponible à http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/econ46_f.htm. Les données sur l'inflation ont été calculées pour la période 1990 à 2000, les années visées par la déclaration de revenu des personnes recensées.

Tableau 5 : Évolution du revenu moyen de diverses populations actives canadiennes, 1991 à 2001				
	1991	2001	Changement (en \$)	Changement (en %)
Artistes de minorités visibles	16 802 \$	20 839 \$	4 037 \$	24 %
Tous les artistes	18 635 \$	23 489 \$	4 854 \$	26 %
Population active totale de minorités visibles	21 668 \$	27 149 \$	5 481 \$	25 %
Population active totale	24 329 \$	31 757 \$	7 428 \$	31 %
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>				

Revenu par profession

Le tableau 6 propose une comparaison du revenu moyen des artistes de minorités visibles et de tous les artistes par profession. Les artistes de minorités visibles ont un revenu moyen plus élevé dans deux professions (artisans et auteurs, rédacteurs et écrivains). Dans toutes les autres professions du secteur des arts, ils gagnent de 3 % à 21 % moins que les autres artistes.

Tableau 6 : Revenu moyen par profession, artistes de minorités visibles et tous les artistes, 2001				
Profession	Artistes de minorités visibles	Tous les artistes	Différence de revenu (\$)	Écart entre les revenus (%)
Acteurs	17 092 \$	21 597 \$	-4 505 \$	-21 %
Artisans	19 545 \$	15 533 \$	4 012 \$	26 %
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	s.o. (<250)	27 381 \$	s.o.	s.o.
Danseurs	12 597 \$	14 587 \$	-1 990 \$	-14 %
Musiciens et chanteurs	13 156 \$	16 090 \$	-2 934 \$	-18 %
Autres artistes du spectacle	17 558 \$	18 156 \$	-598 \$	-3 %
Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques	14 888 \$	18 666 \$	-3 778 \$	-20 %
Producteurs, réalisateurs chorégraphes et personnel assimilé	34 700 \$	43 111 \$	-8 411 \$	-20 %
Auteurs, rédacteurs et écrivains	36 881 \$	31 911 \$	4 970 \$	16 %
Total	20 839 \$	23 489 \$	-2 650 \$	-11 %
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>				

Si l'on examine l'évolution du revenu moyen entre 1991 et 2001, ce sont chez les autres artistes du spectacle (augmentation de 68 %) et les auteurs, rédacteurs et écrivains (augmentation de 58 %) que les artistes de minorités visibles ont connu leur plus forte croissance. Les acteurs de minorités visibles, dont l'effectif a augmenté le plus (voir le tableau 3), ont encaissé une réduction de 11 % de leur revenu moyen entre 1991 et 2001. Le tableau 7 présente l'évolution du revenu moyen des artistes de minorités visibles par profession pour la période 1991 à 2001.

Tableau 7 : Évolution du revenu moyen des artistes de minorités visibles par profession, Canada, 1991 à 2001				
Profession	1991	2001	Changement (en \$)	Changement (en %)
Acteurs	19 211 \$	17 092 \$	-2 119 \$	-11 %
Artisans	16 035 \$	19 545 \$	3 510 \$	22 %
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	s.o. (<250)	s.o. (<250)	s.o.	s.o.
Danseurs	10 404 \$	12 597 \$	2 193 \$	21 %
Musiciens et chanteurs	12 689 \$	13 156 \$	467 \$	4 %
Autres artistes du spectacle	10 438 \$	17 558 \$	7 120 \$	68 %
Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques	13 085 \$	14 888 \$	1 803 \$	14 %
Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	27 720 \$	34 700 \$	6 980 \$	25 %
Auteurs, rédacteurs et écrivains	23 352 \$	36 881 \$	13 529 \$	58 %
Tous les artistes de minorités visibles	16 802 \$	20 839 \$	4 037 \$	24 %
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>				

Revenu par province et région métropolitaine de recensement

Bien que le revenu moyen des artistes de minorités visibles varie énormément entre les provinces, il y a un écart considérable entre celui-ci et le revenu moyen des autres artistes *dans toutes les provinces* pour lesquelles les données sont fiables. C'est en Ontario que les artistes de minorités visibles ont le revenu moyen le plus élevé (22 800 \$), un montant inférieur de 15 % au revenu moyen de tous les artistes de la province.

En Colombie-Britannique, les artistes de minorités visibles gagnent en moyenne 19 800 \$ (le deuxième revenu moyen le plus élevé parmi les provinces canadiennes), un montant inférieur de 10 % à celui des autres artistes de la province. C'est là l'écart entre les revenus le plus faible de toutes les provinces.

Les artistes de minorités visibles du Québec ont le troisième revenu moyen le plus élevé (19 400 \$). Toutefois, ils gagnent 19 % de moins que tous les autres artistes au Québec, ce qui leur donne l'écart entre les revenus le plus élevé de toutes les provinces.

Les artistes de minorités visibles habitant dans les 27 régions métropolitaines du recensement du Canada ont un revenu moyen de 21 100 \$, soit 18 % de moins que le revenu moyen de tous les artistes habitant dans les RMR (25 800 \$). Comparativement aux autres artistes, le revenu moyen des artistes de minorités visibles est particulièrement bas dans les trois RMR du Canada. Dans la RMR de Vancouver, ils gagnent 20 400 \$ ou 22 % de moins que le revenu moyen de l'ensemble des artistes. Dans la RMR de Toronto, ils gagnent, en moyenne, 23 400 \$, soit 26 % de moins que tous les autres artistes. Dans la RMR de Montréal, les artistes de minorités visibles ont un revenu moyen de 19 200 \$, soit 27 % de moins que le revenu moyen de tous les artistes de Montréal.

Les artistes n'habitant pas dans une RMR, y compris les artistes de minorités visibles, gagnent moins que leurs collègues dans les 27 RMR du Canada. Le revenu moyen du nombre relativement faible d'artistes de minorités visibles n'habitant pas dans une RMR est de 18 400 \$, soit 19 % de plus que les autres artistes situés à l'extérieur des RMR.

Le tableau 8 présente le revenu moyen des artistes de minorités visibles et de tous les artistes dans diverses régions du Canada.

Tableau 8 : Revenu moyen des artistes de minorités visibles dans diverses régions du Canada, 2001				
Région	Artistes de minorités visibles	Tous les artistes	Différence de revenu (\$)	Écart entre les revenus (%)
Colombie-Britannique	19 791 \$	21 903 \$	-2 112 \$	-10 %
Alberta	16 994 \$	19 683 \$	-2 689 \$	-14 %
Saskatchewan	s.o. (<250)	15 341 \$	s.o.	s.o.
Manitoba	16 078 \$	18 011 \$	-1 933 \$	-11 %
Ontario	22 849 \$	26 784 \$	-3 935 \$	-15 %
Québec	19 395 \$	24 034 \$	-4 639 \$	-19 %
Provinces de l'Atlantique	s.o. (<250)	15 890 \$	s.o.	s.o.
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	s.o. (<250)	17 069 \$	s.o.	s.o.
Toutes les 27 régions métropolitaines de recensement	21 124 \$	25 835 \$	-4 711 \$	-18 %
Vancouver	20 408 \$	26 217 \$	-5 808 \$	-22 %
Toronto	23 353 \$	31 543 \$	-8 190 \$	-26 %
Montréal	19 191 \$	26 433 \$	-7 243 \$	-27 %
Régions autres que RMR	18 379 \$	15 485 \$	2 894 \$	19 %
Canada	20 839 \$	23 489 \$	-2 650 \$	-11 %
<i>Une région métropolitaine de recensement se compose d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes à un grand centre urbain. Le centre urbain doit compter au moins 100 000 personnes.</i>				
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>				

Section 2 : Artistes autochtones

Limites des données du recensement concernant la population autochtone

Les données du recensement comportent des limites précises en ce qui a trait aux personnes autochtones. Les questions posées aux répondants ont changé entre 1991 et 2001, les questions de 1991 faisant référence à l'origine ethnique et celles de 2001 à l'identité autochtone. À cause de ce fait, on estime que les données sur la population active autochtone provenant du recensement de 1991 ne sont pas comparables à celles du recensement de 2001. Les données de 1991 sont donc indiquées comme étant « sans objet » dans ce rapport. En général, il semblerait que la couverture des personnes autochtones ait été meilleure au cours du recensement de 2001 que des recensements précédents.

Nombre d'artistes

Environ 3 100 Autochtones se sont déclarés artistes en 2001, constituant 2,4 % des 130 700 artistes du Canada. Le tableau 9 indique que ce pourcentage est essentiellement le même que le pourcentage d'Autochtones dans l'ensemble de la population active (2,5 %).

Le tableau 9 montre également que les 3 100 artistes autochtones représentent 0,8 % des 408 600 personnes actives autochtones du Canada. La concentration d'artistes autochtones dans la population active autochtone est identique à celle de l'ensemble des artistes dans la population active (0,8 %).

Tableau 9 : Autochtones parmi les artistes et la population active totale du Canada, 2001			
	Artistes	Population active totale	Artistes en tant que pourcentage de la population active
Autochtones	3 135	408 645	0,8 %
Total	130 700	16 415 785	0,8 %
Autochtones en tant que % du total	2,4 %	2,5 %	
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>			

Professions des artistes

Le tableau 10 indique que la plupart des artistes autochtones sont des artisans et des artistes des arts plastiques. Les deux groupes professionnels les plus fréquents chez les artistes autochtones sont les artisans (1 300) et les peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques (500). Trois autres groupes professionnels du secteur des arts ont environ 300 artistes autochtones : les musiciens et chanteurs; les auteurs, rédacteurs et écrivains; et les producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé. Compte tenu des effectifs relativement réduits dans chaque profession, les acteurs, danseurs et autres artistes du spectacle ont été réunis dans le tableau 10. Ce groupe professionnel mixte comprend environ 400 artistes autochtones.

Les artistes autochtones sont surtout présents dans les professions d'artisans (6,6 % de tous les artisans) et les peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques (3,4 %). C'est parmi les musiciens et chanteurs (1,0 %) et les auteurs, rédacteurs et écrivains (1,4 %) que l'on dénombre le moins d'artistes autochtones.

Tableau 10 : Artistes autochtones par profession au Canada, 2001			
Profession	Artistes autochtones	Tous les artistes	Artistes autochtones en tant que % de tous les artistes
Acteurs, danseurs, autres artistes du spectacle	410	22 200	1,8 %
Artisans	1,295	19 575	6,6 %
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	s.o. (<250)	2 290	s.o.
Musiciens et chanteurs	300	31 000	1,0 %
Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques	515	15 250	3,4 %
Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	305	19 240	1,6 %
Auteurs, rédacteurs et écrivains	295	21 145	1,4 %
Total	3,135	130 700	2,4 %
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>			

Artistes par province et région métropolitaine de recensement

C'est dans les trois territoires du Canada que l'on trouve la plus forte concentration d'artistes autochtones. Ensemble, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut comptent près de 400 artistes autochtones, soit 54 % du nombre total d'artistes dans les territoires (environ 700).

Parmi les provinces, les quatre provinces de l'Ouest du Canada (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba) ont les plus fortes concentrations d'artistes autochtones dans leur population active du secteur des arts. Les chiffres de la Saskatchewan et du Manitoba ont été réunis pour assurer leur fiabilité (c'est-à-dire, plus de 250 artistes). Il y a presque 350 artistes autochtones dans les deux provinces, représentant 5,0 % des populations actives réunies du secteur des arts de ces deux provinces (produisant ainsi la plus forte concentration d'artistes autochtones de toutes les provinces).

En 2001, la Colombie-Britannique était la province de résidence du plus grand nombre d'artistes autochtones, avec près d'un tiers des artistes autochtones du Canada (environ 900 ou 29 % du total canadien). Les artistes autochtones forment 3,8 % de tous les artistes de la Colombie-Britannique. En Alberta, 2,6 % de tous les artistes sont autochtones.

Un cinquième des artistes autochtones du Canada habite en Ontario (plus de 600 artistes ou 20 % du total canadien). Compte tenu de l'effectif élevé de son secteur des arts, cette province a une des plus faibles concentrations d'artistes autochtones dans sa population active artistique (1,2 % de tous les artistes de l'Ontario).

Contrairement aux artistes de minorités visibles et immigrants, une forte majorité d'artistes autochtones habitent à l'extérieur des 27 régions métropolitaines de recensement du Canada

(2 200 artistes ou 71 % de tous les artistes autochtones). Environ 900 artistes, ou 29 % des artistes autochtones, habitent dans les RMR.

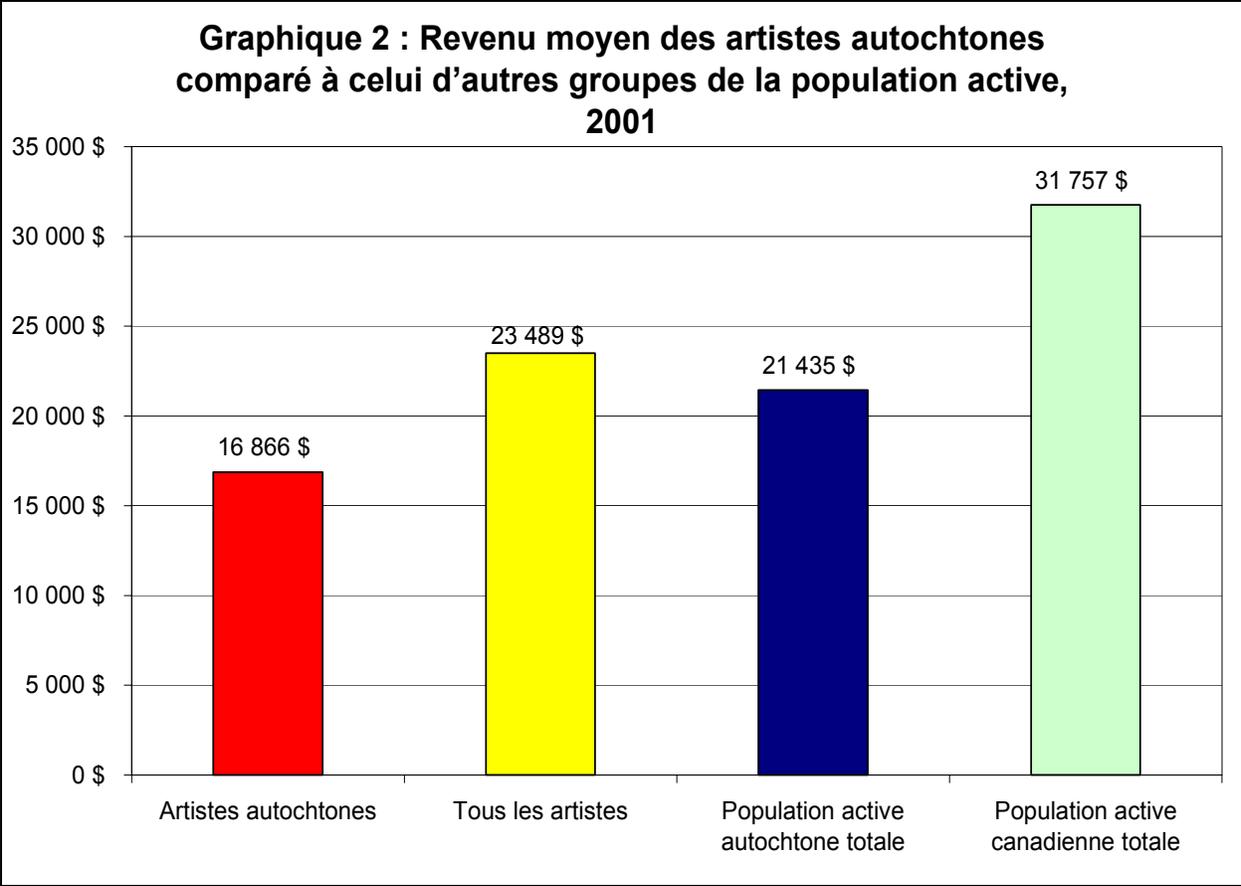
Le tableau 11 présente le nombre d'artistes autochtones et de tous les artistes dans diverses régions du Canada.

Tableau 11 : Artistes autochtones dans diverses régions du Canada, 2001			
Région	Artistes autochtones	Tous les artistes	Artistes autochtones en tant que % de tous les artistes
Colombie-Britannique	910	24 080	3,8 %
Alberta	305	11 655	2,6 %
Saskatchewan et Manitoba	345	6 950	5,0 %
Ontario	615	52 485	1,2 %
Québec	345	27 605	1,2 %
Provinces de l'Atlantique	s.o. (<250)	7 215	s.o.
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	360	665	54,1 %
Toutes les 27 régions métropolitaines de recensement	920	101 075	0,9 %
Régions autres que RMR	2 215	29 625	7,5 %
Canada	3 135	130 700	2,4 %
<i>Une région métropolitaine de recensement se compose d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes à un grand centre urbain. Le centre urbain doit compter au moins 100 000 personnes.</i>			
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>			

Revenu moyen

En 2001, le revenu moyen des artistes autochtones était de 16 900 \$. Il y a donc un écart de 28 % entre le revenu des artistes autochtones et celui de la population active totale du secteur des arts (où le revenu moyen est de 23 500 \$).⁷ Comme le revenu moyen de tous les travailleurs autochtones est faible (21 400 \$), l'écart entre les artistes autochtones et la population active autochtone totale est légèrement inférieur (21 %). Les artistes autochtones ont également un revenu moyen inférieur de 47 % au revenu moyen de l'ensemble de la population active canadienne (31 800 \$). Le graphique 2 compare le revenu moyen de ces populations actives en 2001.

⁷ La présence d'un écart de revenu entre les artistes autochtones et les autres artistes signifie que les artistes autochtones sont particulièrement mal rémunérés. Des rapports précédents de la série *Regards statistiques sur les arts* ont démontré que les artistes gagnent en moyenne 26 % de moins que les travailleurs des autres populations actives. Voir *Profil statistique des artistes au Canada*, Hill Stratégies Recherche, septembre 2004.



Revenu par profession

Le tableau 12 propose une comparaison du revenu moyen des artistes autochtones et de tous les artistes par profession. Dans toutes les professions artistiques, les artistes autochtones ont un revenu moyen inférieur à celui des autres artistes, gagnant de 2 % à 36 % de moins que les autres artistes.

Tableau 12 : Revenu moyen par profession, artistes autochtones et tous les artistes, 2001				
Profession	Artistes autochtones	Tous les artistes	Différence de revenu (\$)	Écart entre les revenus (%)
Acteurs, danseurs et autres artistes du spectacle	16 212 \$	18 721 \$	-2 509 \$	-13 %
Artisans	13 067 \$	15 533 \$	-2 466 \$	-16 %
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	s.o. (<250)	27 381 \$	s.o.	s.o.
Musiciens et chanteurs	15 825 \$	16 090 \$	-265 \$	-2 %
Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques	17 266 \$	18 666 \$	-1 400 \$	-8 %
Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	30 312 \$	43 111 \$	-12 799 \$	-30 %
Auteurs, rédacteurs et écrivains	20 280 \$	31 911 \$	-11 631 \$	-36 %
Total	16 866 \$	23 489 \$	-6 623 \$	-28 %

Revenu par province et région métropolitaine de recensement

Bien que le revenu moyen des artistes autochtones varie considérablement entre les provinces, il y a un écart considérable entre les revenus de ces derniers et ceux des autres artistes *dans toutes les provinces* pour lesquelles les données sont fiables.

Cet écart est relativement faible dans les Prairies. En Saskatchewan et au Manitoba, les artistes autochtones gagnent en moyenne seulement 15 600 \$, mais l'écart entre leur revenu et celui de tous les autres artistes de ces provinces est relativement étroit (7 %). En Alberta, l'écart entre les artistes autochtones et les autres artistes est de 12 %.

En Colombie-Britannique, où habitent le plus grand nombre d'entre eux, les artistes autochtones gagnent 25 % de moins que les autres artistes (16 400 \$ contrairement à 21 900 \$). En Ontario, les artistes autochtones ont le revenu moyen le plus élevé (21 300 \$), un montant inférieur de 21 % au revenu moyen de tous les artistes de cette province. Les artistes autochtones du Québec ont le deuxième revenu moyen le moins élevé (14 900 \$) et l'écart entre les revenus le plus élevé de toutes les provinces (38 %).

Dans les territoires, les artistes autochtones ont un revenu moyen particulièrement bas (13 000 \$), un montant inférieur de 24 % au revenu moyen de tous les artistes du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Le revenu moyen des artistes autochtones est particulièrement bas (14 500 \$) à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement du Canada, où habitent une forte majorité d'artistes autochtones. Toutefois, comme le revenu de tous les artistes à l'extérieur des RMR est peu élevé, l'écart entre les revenus des artistes autochtones et des autres artistes dans ces régions n'est que de 6 %. Les artistes autochtones dans les RMR gagnent, en moyenne, 22 500 \$, un montant inférieur de 13 % au revenu moyen de tous les artistes dans les 27 RMR du Canada.

Le tableau 13 présente le revenu moyen des artistes autochtones et de tous les artistes dans diverses régions du Canada.

Tableau 13 : Revenu moyen des artistes autochtones dans diverses régions du Canada, 2001				
Région	Artistes autochtones	Tous les artistes	Différence de revenu (\$)	Écart entre les revenus (%)
Colombie-Britannique	16 434 \$	21 903 \$	-5 469 \$	-25 %
Alberta	17 273 \$	19 683 \$	-2 410 \$	-12 %
Saskatchewan et Manitoba	15 623 \$	16 870 \$	-1 247 \$	-7 %
Ontario	21 278 \$	26 784 \$	-5 506 \$	-21 %
Québec	14 870 \$	24 034 \$	-9 164 \$	-38 %
Provinces de l'Atlantique	s.o. (<250)	15 890 \$	s.o.	s.o.
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	13 000 \$	17 069 \$	-4 069 \$	-24 %
Toutes les 27 régions métropolitaines de recensement	22 453 \$	25 835 \$	-3 382 \$	-13 %
Régions autres que RMR	14 545 \$	15 485 \$	-940 \$	-6 %
Canada	16 866 \$	23 489 \$	-6 623 \$	-28 %
<i>Une région métropolitaine de recensement se compose d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes à un grand centre urbain. Le centre urbain doit compter au moins 100 000 personnes.</i>				
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>				

Section 3 : Artistes immigrants

Nombre d'artistes

Il y avait 26 400 artistes immigrants parmi les 130 700 artistes du Canada en 2001. Le tableau 14 indique que le pourcentage d'artistes immigrants (20 %) est identique au pourcentage d'immigrants dans la population active totale (20 %).

Le tableau 14 démontre également que les 26 400 artistes immigrants représentent 0,8 % des 3,2 millions d'immigrants dans la population active du Canada. Cette concentration d'artistes immigrants dans la population active immigrante est identique à celle de l'ensemble des artistes dans la population active (0,8 %).

La dernière ligne du tableau 14 indique que le plus grand nombre d'artistes immigrants sont arrivés entre 1991 et 2001. Toutefois, le pourcentage d'artistes parmi les nouveaux immigrants est en déclin depuis la période avant 1961.

Tableau 14 : Immigrants parmi les artistes et la population active totale du Canada, 2001			
	Artistes	Population active totale	Artistes en tant que pourcentage de la population active
Immigrants	26 375	3 214 645	0,8 %
Total	130 700	16 415 785	0,8 %
Immigrants en tant que % du total	20 %	20 %	
Immigrants avant 1961	3 795	314 355	1,2 %
Immigrants entre 1961 et 1970	4 985	459 190	1,1 %
Immigrants entre 1971 et 1980	5 755	699 105	0,8 %
Immigrants entre 1981 et 1990	4 930	746 825	0,7 %
Immigrants entre 1991 et 2001	6 900	995 165	0,7 %
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>			

Entre 1991 et 2001, le nombre d'artistes immigrants est passé de 20 100 à 26 400, soit un taux de croissance de 31 %. Le tableau 15 indique que cette croissance de 31 % est à peine supérieure à celle de l'ensemble de la population active du secteur des arts (29 %) tout en étant beaucoup plus élevée que celle de la population active immigrante (19 %) et de l'ensemble de la population active canadienne (10 %).

Tableau 15 : Évolution du nombre de travailleurs et travailleuses dans diverses populations actives canadiennes, 1991 à 2001				
	1991	2001	Changement (nombre)	Changement (en %)
Artistes immigrants	20 065	26 375	6 310	31 %
Tous les artistes	101 605	130 700	29 095	29 %
Population active immigrante	2 712 055	3 214 645	502 590	19 %
Population active totale	14 905 395	16 415 785	1 510 390	10 %
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>				

Profession des artistes

Les professions les plus courantes des artistes immigrants sont les musiciens et chanteurs (6 200), les artisans (4 700), les auteurs, rédacteurs et écrivains (4 300), les peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques (3 800), et les producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé (3 200).

Les artistes immigrants sont également très fortement représentés parmi les peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques (25 % de tous les peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques), les artisans (24 %), les auteurs, rédacteurs et écrivains (20 %), les musiciens et chanteurs (20 %), les acteurs (19 %) et les chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs (19 %). Les artistes immigrants sont peu présents parmi les autres artistes du spectacle (14 %), les danseurs (16 %) et les producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé (17 %).

Le tableau 16 démontre qu'entre 1991 et 2001, le nombre d'acteurs immigrants a plus que doubler. Des augmentations significatives ont été constatées dans le nombre d'artistes immigrants dans toutes les autres professions artistiques, à l'exception des artisans (diminution de 3 %). Dans cinq des neuf professions artistiques, le pourcentage de changement dans le nombre d'artistes immigrants a dépassé celui de tous les artistes.

Tableau 16 : Nombre d'artistes immigrants par profession au Canada, 1991 et 2001					
	Artistes immigrants				Tous les artistes
Profession	1991	2001	Changement (nombre)	Changement (en %)	Changement (en %)
Acteurs	830	2 055	1 225	148 %	107 %
Artisans	4 785	4 660	-125	-3 %	-10 %
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	405	425	20	5 %	22 %
Danseurs	705	1 115	410	58 %	64 %
Musiciens et chanteurs	4 755	6 215	1 460	31 %	18 %
Autres artistes du spectacle	425	650	225	53 %	39 %
Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques	2 540	3 775	1 235	49 %	39 %
Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	2 295	3 180	885	39 %	50 %
Auteurs, rédacteurs et écrivains	3 325	4 300	975	29 %	39 %
Total	20 065	26 375	6 310	31 %	29 %

Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001

Artistes par province et région métropolitaine de recensement

En 2001, l'Ontario était la province de résidence de la moitié des artistes immigrants du Canada (12 800 artistes ou 49 % du total canadien). Les artistes immigrants constituaient 24 % de la population active du secteur des arts de cette province, soit la deuxième plus forte concentration après la Colombie-Britannique.

La Colombie-Britannique renferme plus d'un quart des artistes immigrants du Canada (6 500 artistes ou 24 % du total canadien). Cette province est celle ayant la plus forte concentration d'artistes immigrants dans sa population active du secteur des arts (27 % de tous les artistes de la Colombie-Britannique).

Le Québec se situe au troisième rang quant au nombre d'artistes immigrants (3 500 artistes ou 13 % du total canadien), ces derniers constituant un pourcentage assez faible de sa population active totale du secteur des arts (13 % de tous les artistes québécois).

Ces trois provinces renferment 86 % des artistes immigrants du Canada. Les autres artistes immigrants habitent dans les sept autres provinces.

La vaste majorité d'artistes immigrants (83 %) habitent dans les 27 régions métropolitaines du recensement du Canada. Les trois plus grandes RMR renferment trois quarts de tous les artistes immigrants. La RMR de Toronto a le plus grand nombre d'artistes immigrants (8 700 ou un tiers du total canadien). Les artistes immigrants forment 30 % de la population active du secteur des arts de la RMR de Toronto, soit le même pourcentage qu'à Vancouver.

La RMR de Vancouver arrive en deuxième place pour le nombre d'artistes immigrants (4 600 artistes ou 17 % du total canadien). Les artistes immigrants représentent 30 % de tous les artistes de la RMR de Vancouver.

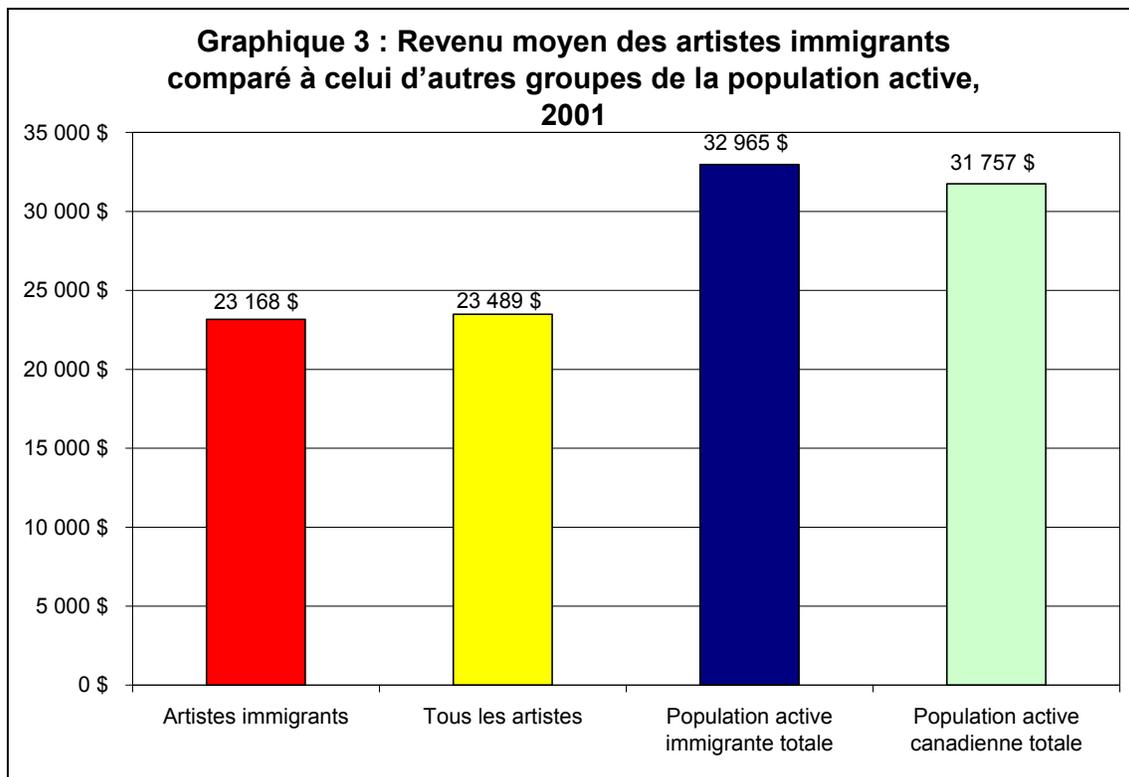
On dénombre 3 000 artistes immigrants dans la RMR de Montréal, soit 11 % de tous les artistes immigrants au Canada et 16 % de tous les artistes de Montréal.

Le tableau 17 présente le nombre d'artistes immigrants et de tous les artistes dans diverses régions du Canada.

Tableau 17 : Artistes immigrants dans diverses régions du Canada, 2001			
Région	Artistes immigrants	Tous les artistes	Artistes immigrants en tant que % de tous les artistes
Colombie-Britannique	6 460	24 080	27 %
Alberta	2 120	11 655	18 %
Saskatchewan	s.o. (<250)	2 970	s.o.
Manitoba	450	3 980	11 %
Ontario	12 805	52 485	24 %
Québec	3 515	27 605	13 %
Provinces de l'Atlantique	605	7 215	8 %
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	s.o. (<250)	665	s.o.
Toutes les 27 régions métropolitaines de recensement	21 955	101 075	22 %
Vancouver	4 570	15 130	30 %
Toronto	8 680	28 865	30 %
Montréal	2 955	18 280	16 %
Régions autres que RMR	4 420	29 625	15 %
Canada	26 375	130 700	20 %
<i>Une région métropolitaine de recensement se compose d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes à un grand centre urbain. Le centre urbain doit compter au moins 100 000 personnes.</i>			
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>			

Revenu moyen

En 2001, les artistes immigrants avaient un revenu moyen de 23 200 \$, un montant à peine inférieur de 1,4 % au revenu moyen de tous les artistes canadiens (23 500 \$). L'écart entre les revenus est plus vaste lorsqu'on compare les artistes immigrants à l'ensemble de la population active immigrante. Avec un revenu moyen de 23 200 \$, les artistes immigrants gagnent 30 % de moins que tous les travailleurs immigrants (33 000 \$). Le graphique 3 compare le revenu moyen de ces populations actives en 2001.



Le tableau 18 présente l'évolution du revenu moyen de diverses populations actives entre 1991 et 2001. Le revenu moyen des artistes immigrants a augmenté de 13 % au cours de cette période, exactement la moitié de la croissance du revenu moyen de tous les artistes (26 %) et passablement moins que celle de l'ensemble de la population active du secteur des arts (31 %). La croissance de 13 % du revenu des artistes immigrants était nettement inférieure au taux d'inflation (22 %). Les données sur la croissance du revenu moyen n'ont pas été ajustées pour l'inflation.⁸

	1991	2001	Changement (en \$)	Changement (en %)
Artistes immigrants	20 538 \$	23 168 \$	2 631 \$	13 %
Population active du secteur des arts	18 635 \$	23 489 \$	4 854 \$	26 %
Population active immigrante	26 584 \$	32 965 \$	6 381 \$	24 %
Population active totale	24 329 \$	31 757 \$	7 428 \$	31 %

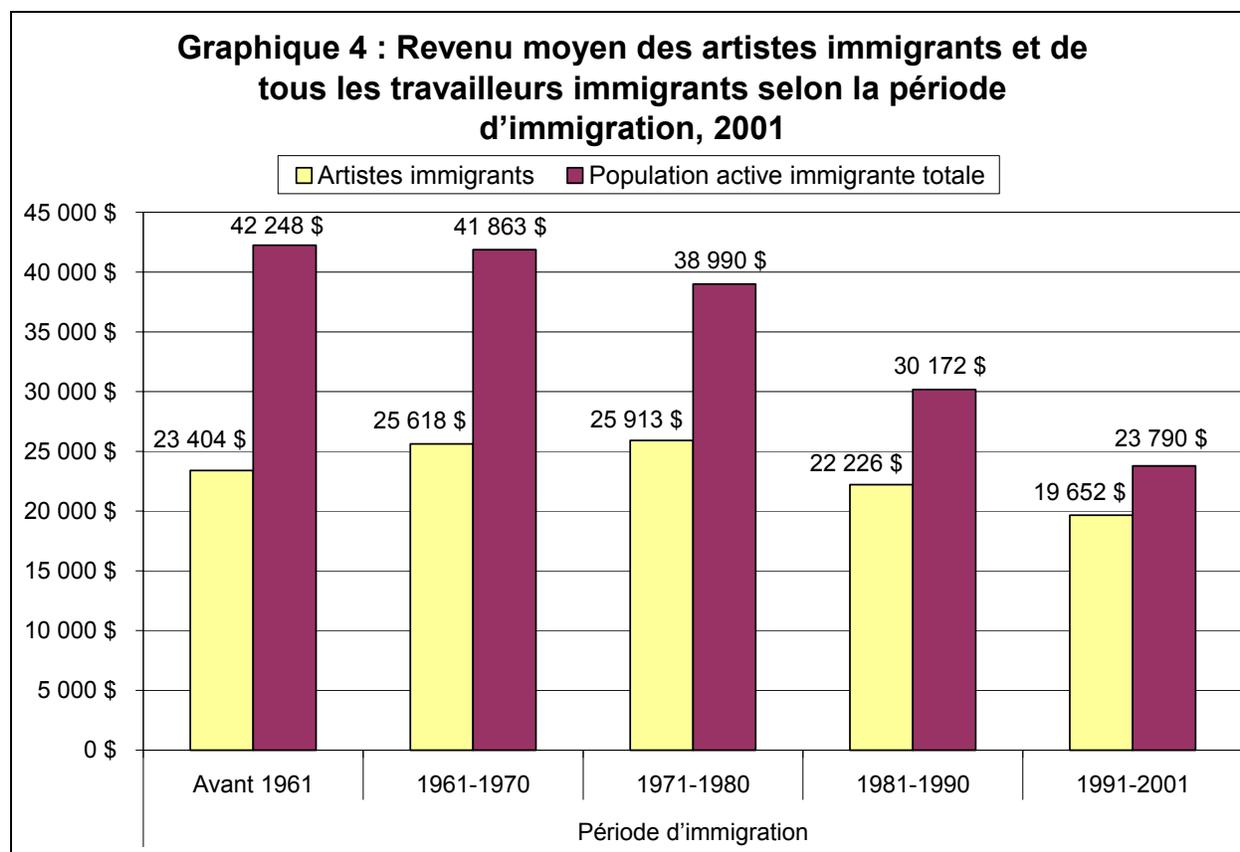
Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001

⁸ Les données sur l'inflation ont été calculées à l'aide de CANSIM II, tableau 326-0002, et des produits n^{os} 62-001-XPB et 62-010-XIB au catalogue, disponible à http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/econ46_f.htm. Les données sur l'inflation ont été calculées pour la période 1990 à 2000, les années visées par la déclaration de revenu des personnes recensées.

Entre 1991 et 2001, l'écart entre les revenus des artistes immigrants et des autres artistes s'est renversé. Le tableau 18 indique qu'en 1991, le revenu moyen des artistes immigrants était de 20 500 \$, soit 10 % de plus que le revenu moyen de tous les artistes (18 600 \$). En 2001, le revenu moyen des artistes immigrants était de 23 200 \$, soit 1,4 % de moins que le revenu moyen de tous les artistes (23 500 \$).

Ce renversement est attribuable au revenu moyen particulièrement bas des nouveaux immigrants dans la population active artistique du Canada. Le graphique 4 indique que les artistes ayant immigré au cours des années 1970 avaient le revenu moyen en 2001 le plus élevé (25 900 \$). Depuis cette époque, il y a une diminution notable du revenu moyen des artistes immigrants. Les artistes ayant immigré au cours des années 1990 gagnent, en moyenne, 19 700 \$.

Le graphique 4 indique également que le revenu moyen a reculé constamment pour les nouveaux immigrants dans toutes les professions.



Revenu par profession

Le tableau 19 propose une comparaison du revenu moyen des artistes immigrants et de tous les artistes par profession. Les artistes immigrants ont un revenu moyen plus élevé que les autres artistes dans quatre des neuf professions artistiques, soit parmi les artisans (21 %), les musiciens et chanteurs (17 %), les danseurs (16 %) et les autres artistes du spectacle (1,3 %). Dans les cinq autres professions du secteur des arts, ils gagnent de 1,5 % à 20 % moins que les autres artistes.

	Artistes immigrants	Tous les artistes	Différence de revenu (\$)	Écart entre les revenus (%)
Acteurs	21 276 \$	21 597 \$	-321 \$	-1,5 %
Artisans	18 869 \$	15 533 \$	3 336 \$	21 %
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	21 882 \$	27 381 \$	-5 499 \$	-20 %
Danseurs	16 855 \$	14 587 \$	2 268 \$	16 %
Musiciens et chanteurs	18 836 \$	16 090 \$	2 746 \$	17 %
Autres artistes du spectacle	18 391 \$	18 156 \$	235 \$	1,3 %
Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques	16 429 \$	18 666 \$	-2 237 \$	-12 %
Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	43 030 \$	43 111 \$	-81 \$	-0,2 %
Auteurs, rédacteurs et écrivains	28 709 \$	31 911 \$	-3 202 \$	-10 %
Total	23 168 \$	23 489 \$	-321 \$	-1,4 %

Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001

Si l'on examine l'évolution du revenu moyen entre 1991 et 2001, ce sont chez les autres artistes du spectacle (augmentation de 48 %) et les artisans (augmentation de 29 %) que les artistes immigrants ont connu leur plus forte croissance. Les acteurs immigrants, dont l'effectif a augmenté le plus (voir le tableau 16), ont encaissé une réduction de 8 % de leur revenu moyen entre 1991 et 2001. Le tableau 20 présente l'évolution du revenu moyen des artistes immigrants par profession pour la période 1991 à 2001.

	1991	2001	Changement (en \$)	Changement (en %)
Acteurs	23 054 \$	21 276 \$	-1 778 \$	-8 %
Artisans	14 626 \$	18 869 \$	4 243 \$	29 %
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	28 774 \$	21 882 \$	-6 892 \$	-24 %
Danseurs	13 735 \$	16 855 \$	3 120 \$	23 %
Musiciens et chanteurs	17 396 \$	18 836 \$	1 440 \$	8 %
Autres artistes du spectacle	12 387 \$	18 391 \$	6 004 \$	48 %
Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques	16 639 \$	16 429 \$	-210 \$	-1 %
Producteurs, réalisateurs chorégraphes et personnel assimilé	35 274 \$	43 030 \$	7 756 \$	22 %
Auteurs, rédacteurs et écrivains	27 197 \$	28 709 \$	1 512 \$	6 %
Tous les artistes immigrants	20 538 \$	23 168 \$	2 631 \$	13 %

Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001

Revenu par province et région métropolitaine de recensement

L'écart entre les revenus des artistes immigrants et des autres artistes est assez marqué dans certaines régions du Canada. Les artistes immigrants ont un revenu moyen supérieur à celui des autres artistes au Manitoba et dans les provinces atlantiques. Au Manitoba, les artistes immigrants ont un revenu moyen de 19 900 \$, un montant 10 % plus élevé que celui des autres artistes de la province. Dans les provinces atlantiques, les artistes immigrants ont un revenu moyen de 16 300 \$, 3 % de plus que le revenu moyen de tous les artistes.

En Ontario, le revenu moyen relativement élevé (26 500 \$) des artistes immigrants est à peu près identique à celui des autres artistes (-1 %).

En Colombie-Britannique, les artistes immigrants ont un revenu moyen de 19 900 \$, un montant inférieur de 9 % à celui des autres artistes de la province. C'est là l'écart entre les revenus le plus élevé de toutes les provinces.

Les artistes immigrants habitant dans les 27 RMR du Canada ont un revenu moyen de 24 400 \$, soit 5 % de moins que le revenu moyen de tous les artistes habitant dans les RMR. Comparativement aux autres artistes, le revenu moyen des artistes immigrants est très bas dans les trois plus grandes RMR. Dans la RMR de Vancouver, ils gagnent en moyenne 22 300 \$ ou 15 % de moins que l'ensemble des artistes. Dans la RMR de Toronto, ils gagnent, en moyenne, 28 700 \$, soit 9 % de moins que tous les autres artistes. Dans la RMR de Montréal, les artistes immigrants ont un revenu moyen de 23 100 \$, soit 12 % de moins que le revenu moyen de tous les artistes de Montréal.

Peu nombreux, les artistes immigrants n'habitant pas dans une RMR gagnent, en moyenne, 16 900 \$, soit 9 % de plus que les autres artistes situés à l'extérieur des RMR.

Le tableau 21 présente le revenu moyen des artistes immigrants et de tous les artistes dans diverses régions du Canada.

**Tableau 21 : Revenu moyen des artistes immigrants
dans diverses régions du Canada, 2001**

Région	Artistes immigrants	Tous les artistes	Différence de revenu (\$)	Écart entre les revenus (%)
Colombie-Britannique	19 857 \$	21 903 \$	-2 046 \$	-9 %
Alberta	18 309 \$	19 683 \$	-1 374 \$	-7 %
Saskatchewan	s.o. (<250)	15 341 \$	s.o.	s.o.
Manitoba	19 874 \$	18 011 \$	1 863 \$	10 %
Ontario	26 531 \$	26 784 \$	-253 \$	-1 %
Québec	22 167 \$	24 034 \$	-1 867 \$	-8 %
Provinces de l'Atlantique	16 329 \$	15 890 \$	439 \$	3 %
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	s.o. (<250)	17 069 \$	s.o.	s.o.
Toutes les 27 régions métropolitaines de recensement	24 432 \$	25 835 \$	-1 403 \$	-5 %
Vancouver	22 276 \$	26 217 \$	-3 940 \$	-15 %
Toronto	28 733 \$	31 543 \$	-2 810 \$	-9 %
Montréal	23 138 \$	26 433 \$	-3 296 \$	-12 %
Régions autres que RMR	16 891 \$	15 485 \$	1 406 \$	9 %
Canada	23 168 \$	23 489 \$	-321 \$	-1,4 %
<i>Une région métropolitaine de recensement se compose d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes à un grand centre urbain. Le centre urbain doit compter au moins 100 000 personnes.</i>				
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>				

Section 4 : Principales constatations

Un rapport récent de la série *Regards statistiques sur les arts* a démontré qu'il y avait environ 131 000 artistes au Canada qui avaient consacré plus de temps à leur art qu'à toute autre occupation en mai 2001.⁹ Entre 1991 et 2001, le nombre d'artistes a augmenté de 29 %, soit presque trois fois plus que le taux de croissance de la population active totale (10 %). Avec un revenu moyen de 23 500 \$, les artistes gagnent, en moyenne, 26 % de moins que les autres travailleurs.

Le rapport actuel s'intéresse à la situation des artistes de minorités visibles, autochtones et immigrants au Canada.

Nombre d'artistes et revenu moyen en 2001

Il y avait 11 700 artistes de minorités visibles ou 8,9 % des 130 700 artistes au Canada en 2001. Comme l'indique le tableau 22, ce pourcentage est inférieur à celui des personnes de minorités visibles dans la population active totale du Canada (12,5 %). Dans le recensement de 2001, 3 100 Autochtones ont déclaré avoir une profession artistique. Les artistes autochtones représentent 2,4 % de tous les artistes, ce qui correspond presque exactement à leur présence dans la population active totale (2,5 %). Il y a 26 400 artistes immigrants au Canada, représentant 20 % de tous les artistes canadiens, soit le même pourcentage que la présence d'immigrants dans la population active totale.

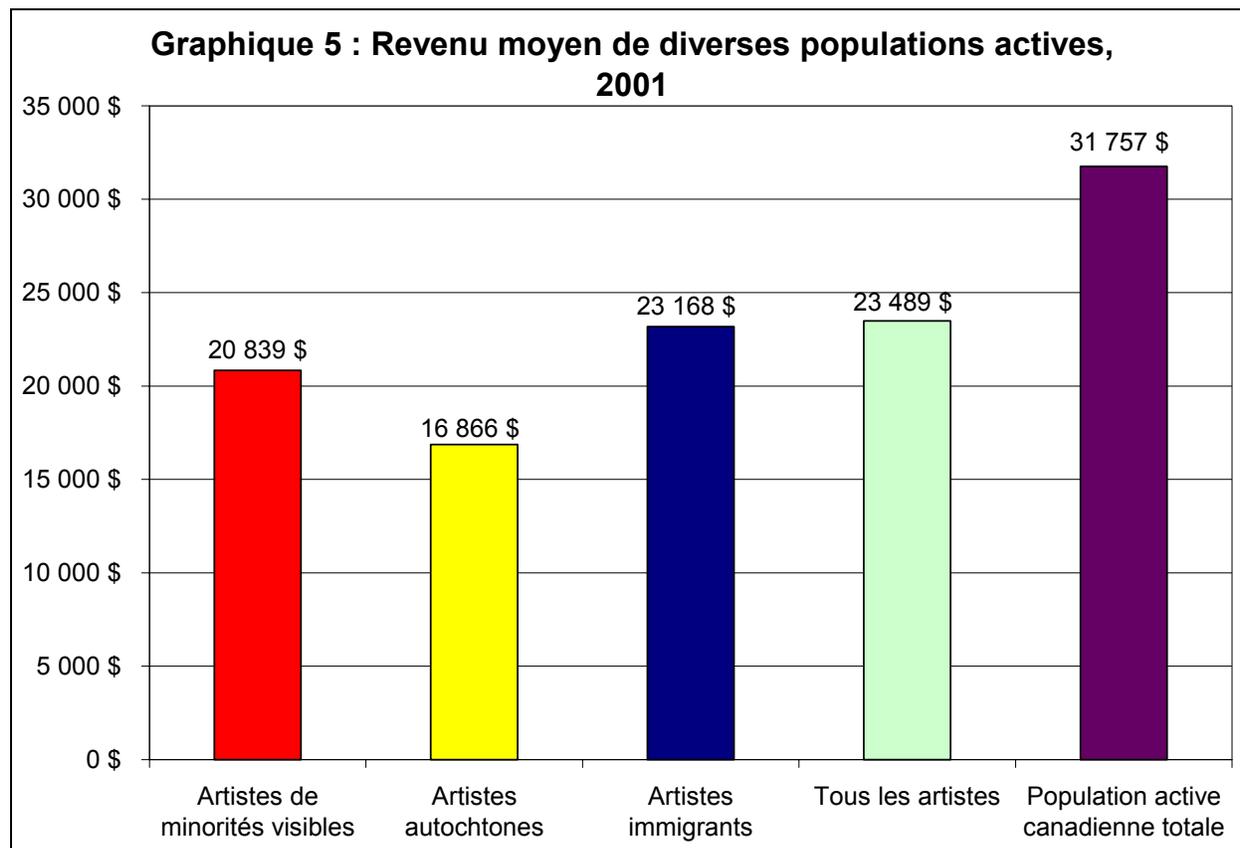
Tableau 22 : Minorités visibles, Autochtones et immigrants parmi les artistes et la population active totale du Canada, 2001			
	Artistes	Population active totale	Artistes en tant que pourcentage de la population active
Minorités visibles	11 650	2 043 825	0,6 %
Minorités visibles en tant que % du total	8,9 %	12,5 %	
Autochtones	3 135	408 645	0,8 %
Autochtones en tant que % du total	2,4 %	2,5 %	
Immigrants	26 375	3 214 645	0,8 %
Immigrants en tant que % du total	20 %	20 %	
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>			

Comme l'indique le graphique 5, le revenu moyen en 2001 des trois groupes sélectionnés est :

- 20 800 \$ pour les artistes de minorités visibles (11 % de moins que la population active totale du secteur des arts);
- 16 900 \$ pour les artistes autochtones (28 % de moins que les autres artistes);
- 23 200 \$ pour les artistes immigrants (1,4 % de moins que la population active totale du secteur des arts).

⁹ Voir *Profil statistique des artistes au Canada*, Hill Stratégies Recherche inc., septembre 2004.

Tous les groupes d'artistes ont un revenu moyen considérablement inférieur à celui de l'ensemble de la population active du Canada.



Nombre d'artistes et revenu moyen par province et région métropolitaine de recensement

La Colombie-Britannique a la plus forte concentration d'artistes de minorités visibles et immigrants dans sa population active du secteur des arts (représentant respectivement 13 % et 27 % de tous les artistes de cette province). L'Ontario a la deuxième plus forte concentration de ces deux groupes (11 % et 24 % respectivement). Compte tenu de la grande population de minorités visibles et d'immigrants en Ontario, cette province compte la moitié de tous les artistes de ces deux groupes au Canada.

C'est dans les trois territoires du Canada que l'on trouve la plus forte concentration d'artistes autochtones. Ensemble, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut comptent près de 400 artistes autochtones, soit 54 % du nombre total d'artistes dans les territoires (environ 700). Parmi les provinces, les quatre de l'Ouest du Canada (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba) ont les plus fortes concentrations d'artistes autochtones dans leur population active du secteur des arts.

Le revenu moyen des groupes d'artistes à l'étude varie considérablement entre les provinces. Dans toutes les provinces où les données sont fiables, les artistes de minorités visibles et autochtones gagnent moins en moyenne que les autres artistes. En revanche, les artistes immigrants ont un revenu moyen supérieur à celui des autres artistes au Manitoba et dans les provinces atlantiques.

Pour les artistes autochtones, l'écart entre leur revenu moyen et celui des autres artistes est relativement faible dans les Prairies (7 % en Saskatchewan et au Manitoba, 12 % en Alberta). Dans les territoires, les artistes autochtones ont un revenu moyen particulièrement bas (13 000 \$), un montant inférieur de 24 % au revenu moyen de tous les artistes du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

En Ontario, les artistes immigrants ont un revenu moyen relativement élevé (26 500 \$) et presque pas d'écart de revenu avec les autres artistes (1 %). En Colombie-Britannique, les artistes immigrants ont un revenu moyen de 19 900 \$, un montant inférieur de 9 % à celui des autres artistes de la province. C'est là l'écart le plus grand entre les artistes immigrants et les autres artistes de toutes les provinces.

La vaste majorité d'artistes de minorités visibles et immigrants habitent dans les 27 régions métropolitaines du recensement du Canada.¹⁰ Les trois plus grandes RMR (Toronto, Montréal et Vancouver) renferment trois quarts de tous les artistes de minorités visibles et immigrants du Canada.

La RMR de Vancouver compte la plus forte concentration d'artistes de minorités visibles en tant que pourcentage de sa population active totale du secteur des arts (19 % de tous les artistes de Vancouver). Toronto a le plus grand nombre d'artistes de minorités visibles de toutes les RMR (4 600) et la deuxième plus forte concentration de minorités visibles dans sa population active du secteur des arts (16 % de tous les artistes de Toronto). La RMR de Montréal a 1 300 artistes de minorités visibles, représentant 7 % de tous les artistes de Montréal.

À Vancouver et à Toronto, les artistes immigrants représentent 30 % de la population active du secteur des arts. La RMR de Montréal a 3 000 artistes immigrants, représentant 16 % de tous les artistes de Montréal.

Contrairement aux artistes de minorités visibles et immigrants, une forte majorité d'artistes autochtones habite à l'extérieur des 27 RMR du Canada (2 200 artistes ou 71 % de tous les artistes autochtones). Environ 900 artistes, ou 29 % des artistes autochtones, habitent dans les RMR.

Les artistes de minorités visibles habitant dans les 27 RMR du Canada ont un revenu moyen qui est inférieur de 18 % au revenu moyen de tous les artistes habitant dans les RMR. Comparativement aux autres artistes, le revenu moyen des artistes de minorités visibles est particulièrement bas à Toronto, Montréal et Vancouver.

Le revenu moyen des artistes autochtones est particulièrement bas (14 500 \$) à l'extérieur des RMR, où habitent la majorité des artistes autochtones. Toutefois, comme tous les artistes à l'extérieur des RMR ont un revenu faible, l'écart entre les revenus des artistes autochtones et des autres artistes dans ces régions n'est que de 6 %. Les artistes autochtones dans les RMR gagnent, en moyenne, 22 500 \$, un montant inférieur de 13 % au revenu moyen de tous les artistes dans les 27 RMR du Canada.

Le revenu moyen des artistes immigrants habitant dans les 27 RMR du Canada est en moyenne 5 % inférieur à celui de tous les artistes habitant dans les RMR. Le revenu moyen des

¹⁰ Une région métropolitaine de recensement se compose d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes à un grand centre urbain. Le centre urbain doit compter au moins 100 000 personnes.

artistes immigrants se situe entre 9 % et 15 % sous celui des autres artistes dans les RMR de Toronto, Montréal et Vancouver.

Évolution du nombre d'artistes et de leur revenu entre 1991 et 2001

Le nombre d'artistes de minorités visibles et immigrants a augmenté fortement entre 1991 et 2001 (de 74 % et 31 % respectivement). Ces taux de croissance sont supérieurs à la croissance de l'effectif total de la population active de minorités visibles et d'immigrants au Canada au cours de cette période. Les statistiques sur la population active autochtone provenant du recensement de 1991 ne sont pas comparables à celles du recensement de 2001 à la suite de modifications aux questions concernant l'origine et l'identité autochtone. Le tableau 23 compare l'évolution des groupes d'artistes à l'étude à la croissance de l'effectif total de chaque groupe, de la population active du secteur des arts, et de l'ensemble de la population active du Canada.

Tableau 23 : Évolution du nombre de travailleurs et travailleuses dans diverses populations actives canadiennes, 1991 à 2001				
	1991	2001	Changement (nombre)	Changement (en %)
Artistes de minorités visibles	6 685	11 650	4 965	74 %
Population active de minorités visibles	1 315 200	2 043 825	728 625	55 %
Artistes autochtones	s.o.	3 135	s.o.	s.o.
Population active autochtone	s.o.	408 645	s.o.	s.o.
Artistes immigrants	20 065	26 375	6 310	31 %
Population active immigrante	2 712 055	3 214 645	502 590	19 %
Tous les artistes	101 605	130 700	29 095	29 %
Population active totale	14 905 395	16 415 785	1 510 390	10 %
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>				

Les données sur le revenu au tableau 24 indiquent qu'aucun des groupes d'artistes à l'étude n'a connu une croissance de son revenu moyen aussi élevée que celle de 26 % de l'ensemble des artistes. Seuls les artistes de minorités visibles ont réussi à suivre l'inflation entre 1991 et 2001.¹¹

Le revenu moyen des artistes de minorités visibles a augmenté de 24 % au cours de cette période, soit un peu plus que l'inflation (22 %) mais légèrement moins que la croissance du revenu moyen de tous les artistes (26 %) et passablement moins que celle de l'ensemble de la population active du secteur des arts (31 %).

¹¹ Les données sur le revenu n'ont pas été ajustées pour tenir compte de l'inflation de 22 % entre 1991 et 2001. Les données sur l'inflation ont été calculées à l'aide de CANSIM II, tableau 326-0002, et des produits n^{os} 62-001-XPB et 62-010-XIB au catalogue, disponible à http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/econ46_f.htm. Les données sur l'inflation ont été calculées pour la période 1990 à 2000, les années visées par la déclaration de revenu des personnes recensées.

La croissance du revenu moyen des artistes immigrants s'est établie à 13 % entre 1991 et 2001, beaucoup moins que l'inflation de 22 %, le revenu moyen de tous les artistes (26 %) et de l'ensemble de la population active (31 %). La faible croissance du revenu moyen des artistes immigrants est attribuable en grande partie au revenu moyen particulièrement bas des nouveaux immigrants dans la population active du secteur des arts du Canada.

Tableau 24 : Évolution du revenu moyen de diverses populations actives canadiennes, 1991 à 2001				
	1991	2001	Changement (en \$)	Changement (en %)
Artistes de minorités visibles	16 802 \$	20 839 \$	4 037 \$	24 %
Population active de minorités visibles	21 668 \$	27 149 \$	5 481 \$	25 %
Artistes autochtones	s.o.	16 866 \$	s.o.	s.o.
Population active autochtone	s.o.	21 435 \$	s.o.	s.o.
Artistes immigrants	20 538 \$	23 168 \$	2 631 \$	13 %
Population active immigrante	26 584 \$	32 965 \$	6 381 \$	24 %
Tous les artistes	18 635 \$	23 489 \$	4 854 \$	26 %
Population active totale	24 329 \$	31 757 \$	7 428 \$	31 %
<i>Source : Demande spéciale de données du recensement de 2001</i>				

Annexe : Dénombrer les artistes – Forces et limites du recensement

Les expressions « artistes » et « population active du secteur des arts » sont utilisées de façon interchangeable dans ce rapport pour décrire les Canadiens et Canadiennes de 15 ans et plus déclarant avoir eu un revenu d'un emploi ou d'un travail autonome dans un des neuf groupes professionnels classés comme étant artistique dans le cadre de recherches antérieures du Conseil des Arts du Canada, notamment dans *Les artistes au sein de la population active* (1999). Comme le fait remarquer ce rapport :

Les raisons pour lesquelles il est difficile de dénombrer les artistes au Canada sont multiples. Tout d'abord, on ne s'entend pas sur les professions qui devraient être considérées comme des professions du secteur artistique. Deuxièmement, Statistique Canada n'a pas une catégorie professionnelle bien définie pour les artistes. Troisièmement, l'affiliation aux associations d'artistes, autre source possible d'information, ne renseigne pas parfaitement sur la situation, car ce ne sont pas tous les artistes qui adhèrent à des associations. Quatrièmement, des études antérieures ont révélé qu'une proportion aussi importante que 50 % des travailleurs du secteur culturel exercent de multiples emplois. Certains artistes (par exemple le musicien qui travaille aussi à plein temps comme chauffeur de taxi) sont donc classés aux fins de la statistique dans des catégories professionnelles autres que le secteur artistique.

Ces neuf catégories professionnelles ont été retenues pour le présent profil des « artistes » en fonction de deux critères. Premièrement, en fonction de leur contenu artistique (tel qu'indiqué dans la description de la nature du travail et du titre du poste pour chaque profession présentée dans la Classification nationale des professions utilisée par Statistique Canada)...¹² Deuxièmement, la définition des professions artistiques a été établie en fonction des différents types d'artistes professionnels demandant des subventions au Conseil des Arts du Canada chaque année. Peuvent avoir droit à une subvention les écrivains, les visualistes, les artisans, les cinéastes et vidéo-artistes, les danseurs, les chorégraphes, les auteurs dramatiques, les directeurs artistiques, les comédiens, les musiciens, les chanteurs, les compositeurs, les artistes interdisciplinaires et les multiartistes. Même si les catégories professionnelles utilisées dans les données de Statistique Canada ne sont pas aussi précises et détaillées que celles-là, il y a entre elles de nombreuses similitudes.

Il est à noter que la classification des professions de Statistique Canada ne fait pas de distinction entre les activités commerciales et les activités non commerciales. Les chiffres sur le nombre d'artistes tirés des données de l'Enquête comprendront par conséquent de nombreuses personnes qui n'auraient pas droit à une subvention du Conseil des Arts. Remarquons également que les chiffres de Statistique Canada ne tiennent pas compte des artistes amateurs, car les données reposent sur la participation au marché du travail.

Le nombre de personnes déclarant un salaire ou un revenu provenant d'un travail autonome, aussi connu sous le nom de « personne rémunérée », a été choisi pour établir le nombre d'artistes parce que ce chiffre figurait dans l'ensemble spécial de données et parce qu'il constitue une évaluation raisonnable du nombre de personnes qui consacrent beaucoup de

¹² [Voir la description de ces professions en annexe. Les neuf classifications proviennent de la Classification type des professions, mise au point en 1991.]

temps à une activité artistique. L'occupation professionnelle principale au cours de la semaine du recensement a servi à classer les personnes recensées par profession.

Les répondants devaient fournir des renseignements sur leur revenu pour l'année civile 2000. Certains travailleurs ont pu changer d'emploi entre la fin de 2000 et mai 2001, ce qui leur donnerait un revenu qui n'est pas directement relié à leur profession en mai 2001. Comme il est probable que cela soit relativement peu fréquent, les données sur le revenu dans ce rapport devraient correspondre généralement à la profession en question.

Les statistiques sur le revenu dans ce rapport comprennent le salaire et les gains nets du travail autonome et excluent les transferts des gouvernements, le revenu de placement et le revenu de pension. Il est important de noter que les chiffres sur le revenu comprennent le revenu provenant de tous les emplois en 2000 et non seulement le revenu provenant de l'occupation principale du répondant au cours de la semaine du recensement.

Malgré certaines limites, le recensement de 2001 est une des meilleures sources disponibles d'information sur la population active du secteur des arts. Le recensement propose des estimations basées sur une très vaste population – les 20 % de ménages ayant répondu au questionnaire complet du recensement.

Toutefois, le recensement n'est pas une source parfaite de renseignements au sujet des artistes. Il y a d'abord le problème de la période où a eu lieu le recensement. La classification des professions est basée sur l'emploi auquel les répondants ont consacré le plus d'heures au cours de la semaine allant du dimanche 6 mai au samedi 12 mai 2001. Or, il s'agit d'une période « de relâche » pour de nombreuses initiatives artistiques. Rappelons que la saison de nombreux organismes des arts de la scène dure de l'automne au printemps. Ces saisons ont pu prendre fin avant la semaine du 6 mai, obligeant certains artistes à se trouver un autre emploi pendant la fin du printemps et l'été. D'autres organismes ont des saisons d'été qui n'ont pas encore commencé au début de mai.

La préférence accordée à l'emploi principal a un effet sur le dénombrement des professions dans la population active. Pour beaucoup d'artistes, travailler à plusieurs emplois est une réalité quotidienne. Certains ont pu consacrer plus d'heures à un autre emploi qu'à leur art au cours de cette semaine. Il faut en conclure que les projections basées sur le recensement ont tendance à sous-estimer leurs nombres réels.

Bien qu'il soit très riche, l'échantillon produit par le recensement de 2001 comporte certaines limites. Certaines ventilations de la population active du secteur des arts dans des régions peu peuplées sont moins précises à cause de l'échantillon relativement petit d'artistes dans ces régions. De plus, les mesures prises par Statistique Canada pour assurer la confidentialité des réponses individuelles introduisent des déviations dans les projections du nombre d'artistes dans les régions peu peuplées.¹³ Ce rapport n'utilise donc aucun donnée inférieure à 250 afin d'éviter les inexactitudes possibles.

Le recensement a lieu tous les cinq ans, ce qui limite l'analyse de l'évolution des tendances aux années du recensement.

¹³ Ces mesures comprennent notamment l'« arrondissement aléatoire » des petits nombres, où des groupes professionnels composés de 1 à 10 individus sont arrondis à 0 ou 10 de façon aléatoire. Ceci introduit une certaine déviation des projections des artistes dans les territoires et les autres régions peu peuplées.

Compte tenu de ces limites, les données du recensement ne satisfont pas à tous les besoins analytiques. Toutefois, elles nous ont permis de brosser un portrait statistique très détaillé des artistes au Canada.

Descriptions de neuf professions artistiques

Source : Classification type des professions, 1991, Statistique Canada

http://www.statcan.ca/francais/Subjects/Standard/soc/1991/soc91-menu_f.htm

Profession (code)	Définition
Acteurs/actrices (F035)	<p>Les personnes exerçant les professions de ce groupe de base s'occupent principalement d'interpréter des rôles dans des productions théâtrales, cinématographiques, télévisuelles et radiophoniques, ou dans d'autres milieux, pour divertir le public. Les membres de ces professions peuvent se spécialiser dans le théâtre ou le cinéma. Les professeur(e)s d'art dramatique qui travaillent dans des milieux autres que les établissements d'enseignement sont également compris(es) dans ce groupe de base</p> <p>Exceptions - Les personnes qui enseignent l'art dramatique dans des écoles, aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire sont classés dans le groupe de base approprié à l'intérieur du grand groupe E1 - Enseignants/enseignantes.</p>
Artisans/artisanes (F144)	<p>Les personnes exerçant les professions de ce groupe de base s'occupent principalement de concevoir et de fabriquer à la main diverses pièces d'artisanat telles que bijoux, objets ornementaux, articles de poterie, vitraux, tapis et tissus. Ce groupe de base comprend également les luthier(ière)s, les relieur(euse)s d'art et les professeur(e)s d'artisanat.</p> <p>Exceptions - Les conducteur(trice)s de machines et les assembleur(euse)s qui produisent des objets et des articles du même genre, dans l'industrie manufacturière sont classés dans le groupe de base approprié à l'intérieur de la grande catégorie professionnelle H - Métiers, transport et machinerie, ou dans le groupe de base approprié à l'intérieur de la grande catégorie professionnelle J - Transformation, fabrication et services d'utilité publique. Les peintres, les sculpteur(e)s et les autres artistes des arts visuels sont classés dans le groupe de base F036 - Peintres, sculpteurs/sculptrices et autres artistes des arts plastiques.</p>
Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses (F032)	<p>Les personnes exerçant les professions de ce groupe de base s'occupent principalement de composer de la musique instrumentale ou vocale, d'en diriger l'exécution ou d'en faire l'arrangement.</p> <p>Exceptions - Les personnes qui s'occupent de l'exécution ou de l'enseignement de la musique instrumentale ou vocale sont classées dans le groupe de base F033 - Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses.</p>
Danseurs/danseuses (F034)	<p>Les personnes exerçant les professions de ce groupe de base s'occupent principalement de danser. Il comprend également les professeur(e)s de danse qui enseignent ailleurs que dans les écoles primaires et secondaires et dans les établissements d'enseignement postsecondaire.</p> <p>Exceptions - Les effeuilleuses et les danseuses exotiques sont classées dans le groupe de base F132 - Autres artistes du spectacle. Les chorégraphes sont classés dans le groupe de base F031 - Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé. Les personnes qui enseignent la danse dans des écoles, aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire sont classés dans le groupe de base approprié à l'intérieur du grand groupe E1 - Enseignants/enseignantes.</p>

Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses (F033)	<p>Les personnes exerçant les professions de ce groupe de base s'occupent principalement d'interpréter de la musique instrumentale et vocale. Les musicien(ne)s et les chanteur(euse)s jouent ou chantent dans des orchestres, des compagnies d'opéra et des groupes populaires, dans des bars-salons ou des théâtres, au cinéma, à la télévision et dans des studios d'enregistrement. Les professeur(e)s de musique qui enseignent ailleurs que dans des établissements d'enseignement sont également compris(es) dans ce groupe de base. Ils enseignent dans des conservatoires, des écoles de musique et des maisons privées.</p> <p>Exceptions - Les compositeur(trice)s et les arrangeur(euse)s sont classés dans le groupe de base F032 - Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses. Les musicien(ne)s qui enseignent la musique dans des écoles, aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire sont classés dans le groupe de base approprié à l'intérieur du grand groupe E1 - Enseignants/enseignantes.</p>
Autres artistes du spectacle (F132)	<p>Les personnes exerçant les professions, non classés ailleurs, de ce groupe de base s'occupent principalement de divertir le public, par exemple les artistes de cirque, les magicien(ne)s et les marionnettistes.</p>
Peintres, sculpteurs/sculptrices et autres artistes des arts plastiques (F036)	<p>Les personnes exerçant les professions de ce grand groupe s'occupent principalement de créer des œuvres artistiques originales à l'aide de méthodes comme la peinture, le dessin, la sculpture et la gravure. Ce groupe comprend également les professeurs et les enseignant(e)s d'art dans des écoles d'arts autres que de niveau primaire, secondaire et postsecondaire.</p> <p>Exceptions - Les peintres en bâtiment sont classés dans le groupe de base H144 - Peintres et décorateurs/décoratrices. Les professeur(e)s qui enseignent les arts dans des écoles, aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire sont classés dans le groupe de base approprié à l'intérieur du grand groupe E1 - Enseignants/enseignantes. Les artisan(e)s sont classés dans le groupe de base F144 - Artisans/artisanes. Les graphistes sont classés dans le groupe de base F141 - Concepteurs/conceptrices graphistes et artistes illustrateurs/artistes illustratrices.</p>
Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé (F031)	<p>Les personnes exerçant les professions de ce groupe de base s'occupent principalement de produire des films cinématographiques, des émissions de radio ou de télévision, des pièces de théâtre, des spectacles de danse ou des disques, ou à en coordonner la production générale ou un aspect particulier.</p> <p>Exceptions - Les monteur(euse)s de bandes vidéo pré-enregistrées, les mixeur(euse)s de son et les autres technicien(ne)s en enregistrement audio et vidéo sont classés dans le groupe de base F125 - Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo.</p>
Auteurs/auteures, rédacteurs/rédactrices et écrivains/écrivaines (F021)	<p>Les personnes exerçant les professions de ce groupe de base s'occupent principalement de rédiger des livres, des scénarios, des pièces de théâtre, des essais, des discours, des manuels, des devis et d'autres articles non journalistiques qui seront publiés ou présentés, et de faire les recherches que ce travail exige. Les auteur(e)s et les rédacteur(trice)s peuvent se spécialiser dans des sujets, des types de publications ou des genres littéraires particuliers. Les auteur(e)s et les rédacteur(trice)s qui travaillent à la pige sont inclus(es) dans ce groupe de base.</p> <p>Exceptions - Les journalistes sont classés dans le groupe de base F023 - Journalistes.</p>